

DOCUMENTS NÉCESSAIRES POUR LE DOSSIER

e-photo (Apporter la planche complète)
(Photomaton agréé ANTS (Agence Nationale des Titres Sécurisés) ou Photographe professionnel)

PHOTOMATON DISPONIBLE À L'AUTO-ÉCOLE

Carte d'identité ou Passeport

ASSR 2 (Attestation Scolaire de Sécurité Routière - passée en 3^{ème}.)

JDC (Journée du Citoyen) ou Convocation à la JDC
(Document le plus récent) - **(Si 17 Ans ou +)**

Permis de Conduire (**si déjà titulaire d'une autre catégorie** : AM, A1, A2, A ou B1)

5 Timbres 20g.
Tarif lent accepté

Justificatif de domicile de moins de 6 mois

Si le justificatif de domicile n'est pas au nom de l'élève, il faut, en +

Carte d'identité ou Passeport de la personne titulaire du Justificatif de domicile

Attestation d'hébergement écrite par cette personne, sur le modèle suivant :

*Je soussigné(e), Monsieur (Madame) NOM Prénom, atteste héberger NOM Prénom à mon domicile,
depuis plus de 3 mois.*

**Inscrire les coordonnées en entête en haut à gauche et faire figurer le lieu, la date et la signature,
ainsi que celle de l'élève.**

Merci de signaler si il y a port de lunettes ou de lentilles, ainsi que la moindre affection nécessitant une demande de visite médicale (dyslexie, dysphasie, dyspraxie, dysorthographe, diabète, épilepsie, mal-voyant, mal-entendant, etc.).

Toute fausse déclaration est passible de poursuite.